

# Migrants : pacte sans gloire entre l'UE et Ankara

Le compromis avantage moins la Turquie que le projet du 7 mars, mais sa mise en œuvre suscite des doutes

BRUXELLES - bureau européen

La scène est d'une virulence inédite. Ahmet Davutoglu, le premier ministre turc, vient de signer un accord avec les 28 pays de l'Union européenne pour reprendre tous les migrants arrivant en Grèce, y compris les Syriens. La soirée est déjà avancée, ce vendredi 18 mars à Bruxelles, les dirigeants ont négocié toute la journée. La conférence de presse finale va commencer. Dans l'assistance, Belges et Français sont rivés à leurs smartphones, tentant d'en savoir davantage sur la traque de Salah Abdeslam. La torpeur habituelle de fin de conseil européen gagne les esprits.

M. Davutoglu réveille d'un coup la salle : en réponse à la question d'un journaliste citant les propos de son président, Recep Tayyip Erdogan, le matin même, accusant l'Europe de complaisance envers la rébellion kurde, il attaque : « Nous avons 78 millions de Turcs

en deuil [à la suite de l'attentat du 13 mars à Ankara] et nous voyons des drapeaux de cette organisation, ici [en Belgique]. Je demande qu'on respecte la douleur de mon peuple, il n'y a pas de différence entre Daech et le PKK. Erdogan a évoqué une facette de l'Europe, et moi, je suis ici pour évoquer la deuxième facette de l'Europe. »

## Mesure « temporaire »

Donald Tusk, le président du Conseil européen, à sa gauche, réplique aussitôt : « Nous sommes ici parce que l'Europe est la destination définitive des réfugiés, parce que nous sommes le continent le plus tolérant du monde. » Jean-Claude Juncker, à la tête de la Commission, ajoute : « Je refuse de toutes mes forces ces propos excessifs contre la Belgique, un pays honorable et une grande nation... »

Un jour « historique » pour l'Eu-

rope ? En tout cas, pas un moment très glorieux. Car l'Union, empêtrée dans une crise des migrants

qu'elle n'a jusqu'à présent pas réussi à résoudre collectivement, a dû, une fois de plus, se résoudre à un pacte avec Ankara, « un partenaire difficile » de l'aveu de nombreux diplomates. Pas tendre en négociation, même si, au final, M. Davutoglu a surtout décroché des avancées symboliques. Même s'il reste controversé, l'accord a été sérieusement « rééquilibré » par rapport à la copie proposée le 7 mars par M. Davutoglu, avec le soutien de la chancelière Angela Merkel et du premier ministre néerlandais Mark Rutte.

A partir du dimanche 20 mars, tous les « nouveaux migrants irréguliers » arrivant en Grèce pourront être refoulés en Turquie. Ils pourront, certes, faire une demande d'asile en Grèce. Mais, Athènes s'engageant à reconnaître la Turquie comme « pays tiers sûr », cette requête pourra être refusée par les juges, particulièrement pour les Syriens, au motif que la Turquie leur offre des

conditions de sécurité équivalentes à celles protégeant des réfugiés.

Cette mesure « temporaire et extraordinaire » vise, selon les conclusions du conseil de vendredi, à « casser le modèle économique des migrants » et à « en finir avec la souffrance humaine ». Par ailleurs, pour un Syrien renvoyé en Turquie, un autre Syrien resté dans les camps de réfugiés en Turquie, sera envoyé en Europe grâce à un corridor humanitaire. L'échange sera plafonné à 72 000 personnes, la Hongrie et d'autres pays européens s'opposant à en accueillir plus. Ces réinstallations doivent commencer le jour où démarrent les premiers renvois en Turquie, « nous ne voulons pas devenir la prison à réfu-

giés de l'Union », a lancé M. Davutoglu à ses partenaires.

En échange de ce mécanisme « Syrien contre Syrien », Ankara a obtenu une accélération du processus d'adhésion à l'UE, avec l'ouverture d'un chapitre de négociation, le 33<sup>e</sup> (dispositions budgétaires). Sans gros enjeux, il avait été bloqué par le président Sarkozy. L'Europe versera 3 milliards d'euros, en plus des 3 milliards agréés fin 2015, pour aider les Syriens de Turquie. Et elle a promis une levée accélérée du régime des visas pour les Turcs, d'ici à la fin juin. A condition qu'Ankara respecte scrupuleusement les 72 critères identifiés par la Commission.

« Nous avons fait un pas très important vers une solution durable », s'est félicitée M<sup>me</sup> Merkel, principale promotrice de l'accord. « C'est une avancée majeure pour l'UE », a dit Alexis Tsipras, autre partisan d'un accord supposé soulager son pays, devenu un vaste « piège à migrants » depuis la fermeture de la route des Balkans vers l'Europe.

Mais cette « sous-traitance » à la Turquie de la crise migratoire continuait de susciter les critiques, vendredi. La garantie du droit d'asile doit être prioritaire dans la mise en œuvre de l'accord, a plaidé le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. De fait, la légalité du « refoulement » de tous les Syriens reste douteuse. Les diplomates européens ne se font pas d'illusions : ils s'attendent à des recours auprès des Cours de Strasbourg et de Luxembourg. Mais, « le temps que ces juridictions se prononcent, on aura eu l'effet escompté, en dissuadant les réfugiés de prendre la mer », veut croire l'un d'eux.

Si « personne n'est très fier de cet accord », selon un autre diplomate de haut rang, c'est aussi en raison des gros doutes sur sa mise

en œuvre. Tout repose sur la Grèce, son Etat désargenté et son

administration défaillante... Pour que les renvois puissent commencer dès le 4 avril, comme le souhaite Angela Merkel, il faudra recruter, dans l'urgence, des juges, des traducteurs... Jusqu'à 4 000 personnes pour un coût avoisinant les 300 millions d'euros pour six mois. Selon nos informations, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), qui doute de la légalité du renvoi vers la Turquie, ne devrait pas participer à ce mécanisme. « Tout le monde est très sceptique », reconnaissait un dirigeant européen, vendredi soir. C'est « herculéen », a avoué M. Juncker.

## « Pas la solution magique »

D'autres pointaient des risques de défaillances. Selon l'accord, des policiers turcs sont censés travailler dans les îles grecques, alors que les deux pays, pour des raisons historiques, restent à couteaux tirés. L'apparition de nouvelles voies d'accès vers l'Europe, en passant par l'Albanie ou la Libye, inquiète aussi. François Hollande, Angela Merkel et le premier ministre italien, Matteo Renzi, se sont vus vendredi pour en parler. Cet accord avec la Turquie, « ce n'est pas la solution magique, juste un élément du dispositif, avec la route des Balkans fermée, et le renforcement à venir de notre frontière extérieure », répètent les diplomates.

Toute petite revanche des valeurs européennes, vendredi. Dans les conclusions du conseil, les Vingt-Huit ont rappelé attendre « de la Turquie qu'elle respecte les normes les plus élevées qui soient en ce qui concerne la démocratie, l'Etat de droit et le respect des libertés fondamentales, dont la liberté d'expression ». Lors du sommet « spécial migrants » du 7 mars, ils s'étaient contentés d'un modeste : « Nous avons discuté de la situation des médias en Turquie. » ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

## La Grèce sceptique sur la mise en œuvre de l'échange de réfugiés

LE PREMIER MINISTRE GREC, Alexis Tsipras, parle certes de l'accord signé, vendredi 18 mars, entre l'Union européenne (UE) et la Turquie comme d'une « victoire diplomatique », mais sans sous-estimer les difficultés que pose sa mise en œuvre pour son pays. La philosophie générale du compromis est de renvoyer, à partir du 20 mars, vers la Turquie tous les réfugiés et migrants n'ayant pas formulé une de-

mande d'asile en Grèce ou ne pouvant pas bénéficier de protection internationale.

« Comme le régime change le 20, nous devons d'abord absolument vider les camps des îles des 7500 personnes déjà présentes », explique une source proche du dossier. Trois navires sont mobilisés pour multiplier les rotations sur quatre îles de mer Egée dans les prochaines quarante-huit heures. Direction le continent dans de nouveaux camps

temporaires en cours de construction. « Si cela ne suffit pas, nous utiliserons les ferries comme hôtels flottants », dit notre source.

Une fois les îles vidées, le défi sera de multiplier les points d'enregistrement de demandes d'asile. « Nous ne pouvons pas en quarante-huit heures équiper nos hotspots de centaines de bureaux d'asile. Il faut du personnel, des machines, des locaux... qui

*n'existent pas*», explique un policier chargé des opérations dans l'un de ces fameux centres d'enregistrement et de tri des îles.

#### **Réduire le temps d'examen**

L'Europe a promis d'envoyer 4 000 agents en renfort, dont 2 300 très rapidement. Des traducteurs, des avocats spécialistes du droit d'asile, des policiers, etc. Le dispositif devrait coûter entre 280 et 300 millions d'euros sur six mois, pris en charge par l'Union européenne.

L'idée est de pouvoir réduire le temps d'examen d'une demande d'asile à moins

de vingt-quatre heures, recours compris. *«Il n'y a ni juges ni avocats en nombre suffisant sur les îles, comment imaginent-ils*

*gérer le volume de demandes qui va nous tomber dessus dès que les réfugiés vont comprendre que c'est soit l'asile en Grèce soit le retour en Turquie?»*, s'interroge un avocat athénien actif sur ces questions.

Autre question : qui va s'occuper de renvoyer en Turquie les candidats déboutés? Jusqu'à présent, les Marocains, Algériens ou Pakistanais refoulés devaient d'abord transiter par les centres de rétention du

continent et étaient renvoyés en Turquie via un poste frontière terrestre situé dans le nord-est de la Grèce. A l'avenir, les renvois se feront-ils directement en bateau depuis les îles? L'accord prévoit que l'UE prendra en charge et financera ces renvois, mais les modalités pratiques restent floues. Dernier point très sensible en Grèce : que faire des quelque 45 000 réfugiés déjà présents sur l'ensemble du territoire, dans des conditions sanitaires scandaleuses? ■

**ADÉA GUILLOT**  
(ATHÈNES, CORRESPONDANCE)